

l'Echo Remaudiérois

Le magazine municipal d'informations de la Remaudière - n°53



DOSSIER SPÉCIAL BUDGET 2025

pages 4 à 6



SPORT-SANTÉ

ACTU SOCIALES

Voir page 10



COMMÉMORATION du 8 mai 1945

Toutes les infos page 12



RANDO ALLURE LIBRE

Voir au dos



la Remaudière
les Racines du Passé
le Vent de l'Avenir

INFORMATIONS
MUNICIPALES

Nettoyage de la Nature... p 9

BIBLIOTHÈQUE

Atelier fresque... p 8

QUESTION DU MOIS

Le budget ?... p 7

3 ÉDITO → le mot de l'équipe et les annonces municipales utiles

4 INFOS BUDGET 2025 → dossier spécial sur le budget communal

7 QUESTIONS DU MOIS → focus sur une personne, sur un service particulier

8 INFORMATIONS → les dernières infos pratiques sur ma Commune

10 ACTUS SOCIALES → Quelles directions choisir parmi les mesures récentes ?

11 VIE DES ASSOCIATIONS → les expositions, spectacles et animations...

14 CCSL → les annonces du mois publiées par l'Intercommunalité de Sèvre & Loire



MAIRIE DE LA REMAUDIÈRE

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE
02 40 33 72 30

www.laremaudiere.fr

secretariat@laremaudiere.fr

[f laremaudiereofficielle](https://www.facebook.com/laremaudiereofficielle)

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h-12h30 / 15h-19h
Mercredi & jeudi : 9h-12h30
Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h



AGENDA

- **Judi 8 mai** - Commémoration du 80^e anniversaire victoire de 1945
- **Judi 8 mai** - Randonnée des chemins de traverse
- **Mardi 13 mai** - Réunion publique mutuelle communale
- **Mardi 13 mai** - Première séance "Sport Santé"
- **Mercredi 14 mai** - Atelier "Fresque en papier" animé par Amélie Doussot
- **Judi 15 mai** - Réunion publique mutuelle communale
- **Vendredi 16 mai** - Soirée "Jeux as d'or Cannes"
- **Dimanche 18 mai** - Vide grenier
- **Du 5 au 28 mai** - Collecte solidaire contre la précarité menstruelle
- **Vendredi 23 mai** - Nettoyage de la nature
- **Les 30 et 31 mai** - Vineyard Station festival

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article des actus sociales du mois d'avril. Sur la commune, **SERV-VOLANT** compte 5 chauffeurs bénévoles. La référente est Mme **SEBILEAU Isabelle**. **L'unique numéro à composer est le 07 87 16 64 21**

BIBLIOTHÈQUE

Au fil des mots...

Horaires d'ouverture

Mercredi : 10h à 12h
Vendredi : 16h à 18h
Dimanche : 10h à 12h



1 place de l'Église | Contact : 06 87 40 46 83
bibliotheques@cc-sevreloire.fr

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes nés **EN MAI 2009** doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents.

En cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal.

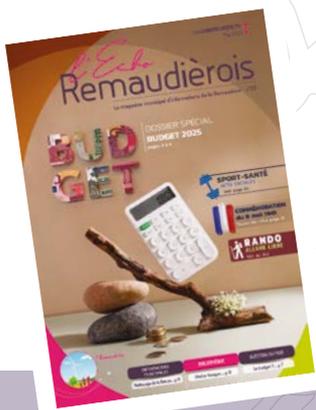
BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

N'OUBLIEZ PAS !



DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 du mois en cours pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin suivant.

Merci d'envoyer vos articles à : communication@laremaudiere.fr

Bulletin municipal N° 53 : mai 2025

Création graphique : AZcommunication.fr

Responsable publication : Mme Anne CHOBLET

Directrice communication : Mme Carine GUINEHUT

Impression : Graphicom®

Tirage : 550 exemplaires

Imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution



Le thème principal de cet écho porte bien évidemment sur **LES BUDGETS COMMUNAUX**.

Mais le printemps, le soleil et le fleurissement ont aussi leur place dans cet édit. Les initiatives de fleurissement embellissent notre commune et mettent en valeur notre patrimoine naturel.

Pour ajouter de la créativité, Rodolphe Lemesle, responsable de la société TAB, fabrique avec des pièces d'usure et de récupération liées à son activité, des sculptures diverses et variées installées dans les massifs.

Grâce au dévouement et au professionnalisme des agents et au talent de Rodolphe, notre commune s'épanouit et offre un cadre de vie agréable à tous ses habitants.



NE PAS OUBLIER !

→ Collecte des déchets les lundis 5 et 19 Mai

→ Collecte de sang (prendre RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr) le 6 mai à St-Julien de Concelles (salle de la quintaine) de 16h à 19h30 et à Mouzillon (salle Raphaël Hardy) les 28 et 30 mai de 16h à 19h30

Un agent de la collectivité, **Amaury POIRON**, quitte la commune pour une nouvelle aventure professionnelle.

L'ensemble des élus et des agents le remercie pour son dévouement et la qualité de son travail pendant ces années au service de La Remaudière. Nous lui souhaitons épanouissement et réussite dans son nouveau projet.

Luttons contre LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

Faites un don de produits hygiéniques

EN MAIRIE

DU 5 AU 28 MAI 2025

La précarité menstruelle concerne environ 1.7 millions de personnes en France qui, tous les mois, lorsqu'elles ont leurs règles, rencontrent des difficultés financières pour se procurer des protections hygiéniques.

Ce phénomène, encore tabou, les isole, les exclut et met leur santé en danger.

Le département de Loire-Atlantique et ses partenaires agissent contre la précarité mensuelle en mettant en place une grande collecte solidaire.



LE BUDGET COMMUNAL

Présentation des Comptes Financiers Uniques 2024

Le Compte Financier Unique (CFU)

est un document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion. Il vise à simplifier et à améliorer la transparence des finances publiques locales.

Que contient-il ?

Un résumé des recettes et des dépenses de l'année
L'état du patrimoine de la collectivité
Des indicateurs financiers clés.

À quoi sert-il ?

Informer les citoyens sur la gestion de l'argent public
Aider à la prise de décision budgétaire
Renforcer la transparence et la confiance

Pourquoi un CFU ?

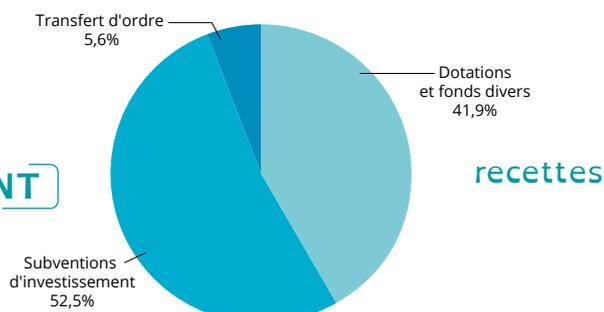
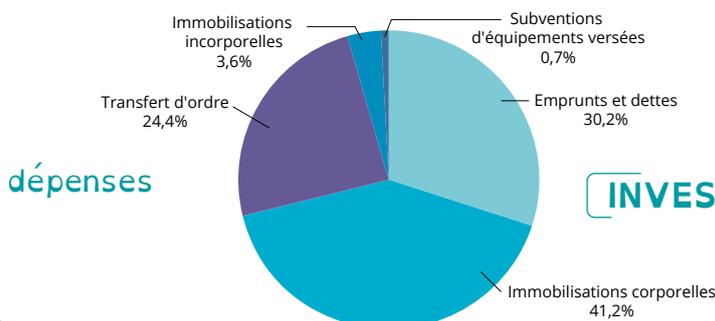
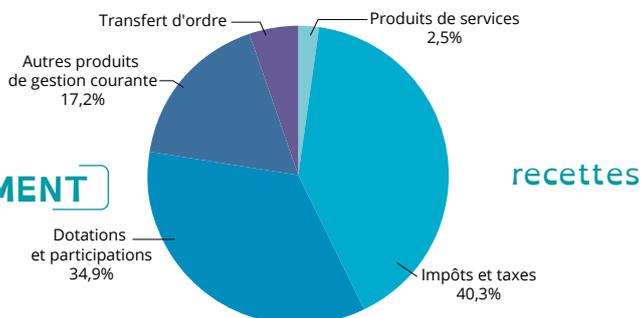
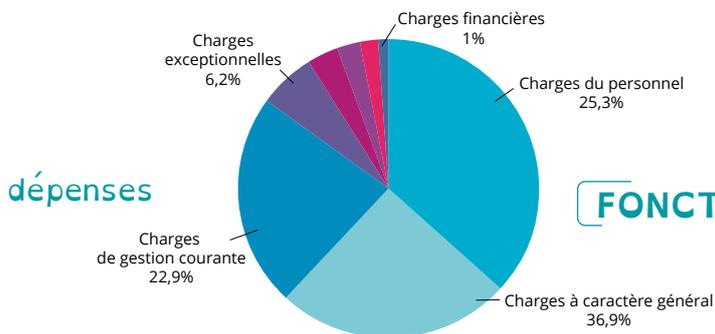
Simplification : un seul document au lieu de deux.
Lisibilité : une meilleure compréhension des finances de la collectivité.

Fiabilité : moins d'erreurs et de divergences entre les comptes.

Le CFU est un outil essentiel pour mieux comprendre la gestion financière de votre collectivité !

	SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
BUDGET PRINCIPAL	INVESTISSEMENT	248 039,64€	340 420,50€	92 380,86€
	FONCTIONNEMENT	931 944,85€	1 386 901,85€	454 957,00€
	TOTAL	1 179 984,49€	1 727 322,35€	547 337,86€
BUDGET LOTISSEMENT	INVESTISSEMENT	201 197,08€	159 406,08€	- 47 791,00€
	FONCTIONNEMENT	251 206,08€	308 977,20€	57 771,12€
	TOTAL	333 788,08€	392 559,20€	9 981,12€
BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE	INVESTISSEMENT	2 334,69€	3 176,31€	841,62€
	FONCTIONNEMENT	2 511,00€	4 336,29€	1 825,29€
	TOTAL	4 845,69€	7 512,60€	2 666,91€

LE BUDGET COMMUNAL 2024 EN DÉTAIL

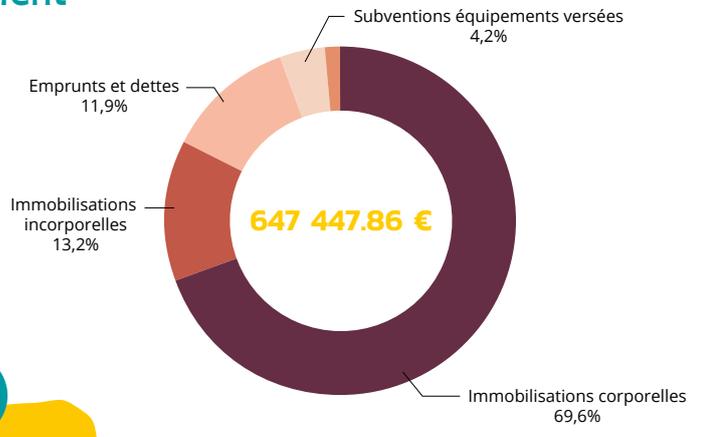
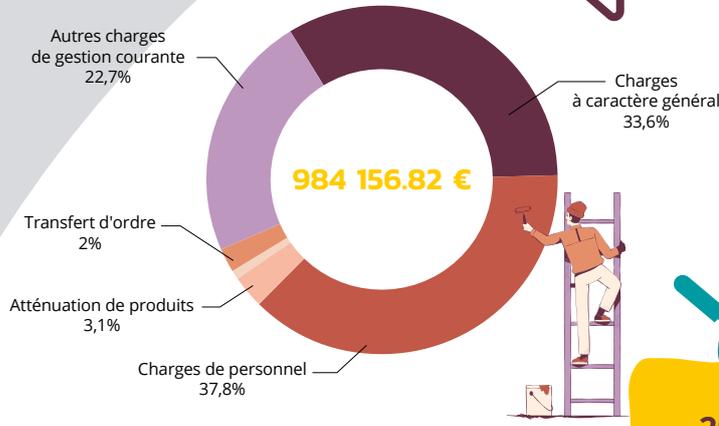


LE BUDGET COMMUNAL 2025

à quoi sert l'argent ?



LES DÉPENSES



20 000 €
Relamping éclairage public en LED

60 000 €
Aménagement théâtre de verdure

324 900 €*
Réhabilitation salle Ripoche

5 385 €
Outillage et matériel techniques

Charges à caractère général : 330 698,44 €
Entretien, achats fournitures, téléphonie, maintenance...

Charges de personnel : 371 569,47 €
Rémunérations des agents municipaux

Autres charges de gestion courante : 223 792,91 €
Subventions aux associations, indemnités élus, participations fonctionnement école...

Charges financières : 8 000 €
Intérêts d'emprunts

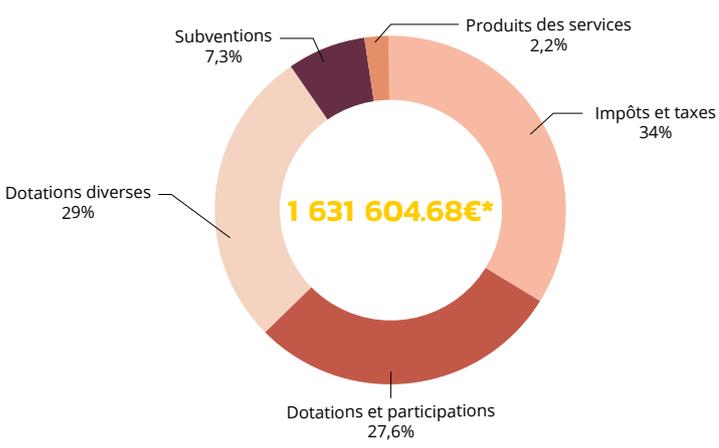
Emprunts et dettes : 77 000 €

Immobilisations incorporelles : 85 305,28 €
Frais d'études

Immobilisations corporelles : 450 502,56 €
Terrains, bâtiments publics, matériels informatiques, voirie...

Subventions d'équipements versées : 27 140,02 €
Éclairage public

LES RECETTES



Dotations diverses : 397 067 €
Excédent de fonctionnement, FCTVA, taxe d'aménagement

Dotations et participations : 377 903,32 €
Du département, de la région, de la CAF...

Impôts et taxes : 465 300 €
Contributions directes locales, droits de place...

Produits des services : 27 909,50 €
Concessions cimetière, participations au foyer, remboursements divers...

Subventions : 100 000 €
De la CCSL pour le financement de la salle Ripoche

Les principaux chiffres à retenir...

547 337 €
Résultat de clôture 2024

8 010,50 €
Subventions versées aux associations en 2025

36,59 %
Taux fiscalité foncier bâti 2025

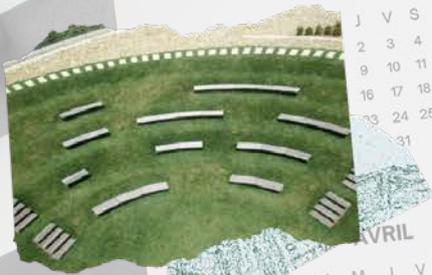
50,60 %
Taux fiscalité foncier non bâti 2025

22,02 %
Taux taxe d'habitation résidences secondaires 2025

*montant maximum sans optimisation des travaux.

LES PROJETS MAJEURS EN 2025

Rénovation et réaménagement de la salle Ripoche pour une future mise à disposition aux associations, aux entreprises et aux habitants...



Création d'un théâtre de verdure dans la coulée verte afin d'accueillir diverses activités comme des spectacles, des concerts...

Installation d'une API épicerie place de l'église accompagnée d'une réhabilitation de la place adaptée à ce nouvel agencement. Projet qui sera finalisé en 2026.



Restauration des vitraux de l'église par des artisans spécialisés et installation de protection par les agents du service technique

Réfection du cimetière et embellissement des lieux



Mise en place d'une mutuelle communale. Ce dispositif proposé par la municipalité va permettre à ses habitants de bénéficier d'une couverture santé à des tarifs avantageux.

Proposer sur la commune des activités physiques adaptées santé pour tous





QU'EST CE QU'UN BUDGET COMMUNAL ?

Le budget communal est un document essentiel qui permet à une commune de planifier et de gérer ses ressources financières. Il définit les recettes et les dépenses prévues pour une année donnée et assure ainsi le bon fonctionnement des services municipaux et la réalisation des projets au bénéfice des habitants.

Les principes du budget communal

Le budget communal repose sur plusieurs principes fondamentaux :

- *L'annualité* : il est voté chaque année et couvre une période de 12 mois.
- *L'universalité* : toutes les recettes et les dépenses doivent être inscrites intégralement.
- *L'équilibre* : les recettes doivent couvrir les dépenses.
- *La spécialité* : chaque dépense doit être affectée à un poste précis.

Les principales recettes de la commune

Pour financer ses missions, la commune dispose de plusieurs sources de revenus :

- Les impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation, contribution économique territoriale).
- Les dotations de l'État (subventions et aides versées aux collectivités).
- Les recettes des services municipaux (droits d'entrée aux équipements sportifs et culturels, stationnement, cantine scolaire, etc.).
- Les emprunts pour financer des investissements d'envergure.

Les principales dépenses de la commune

Les dépenses communales se répartissent en deux grandes catégories :

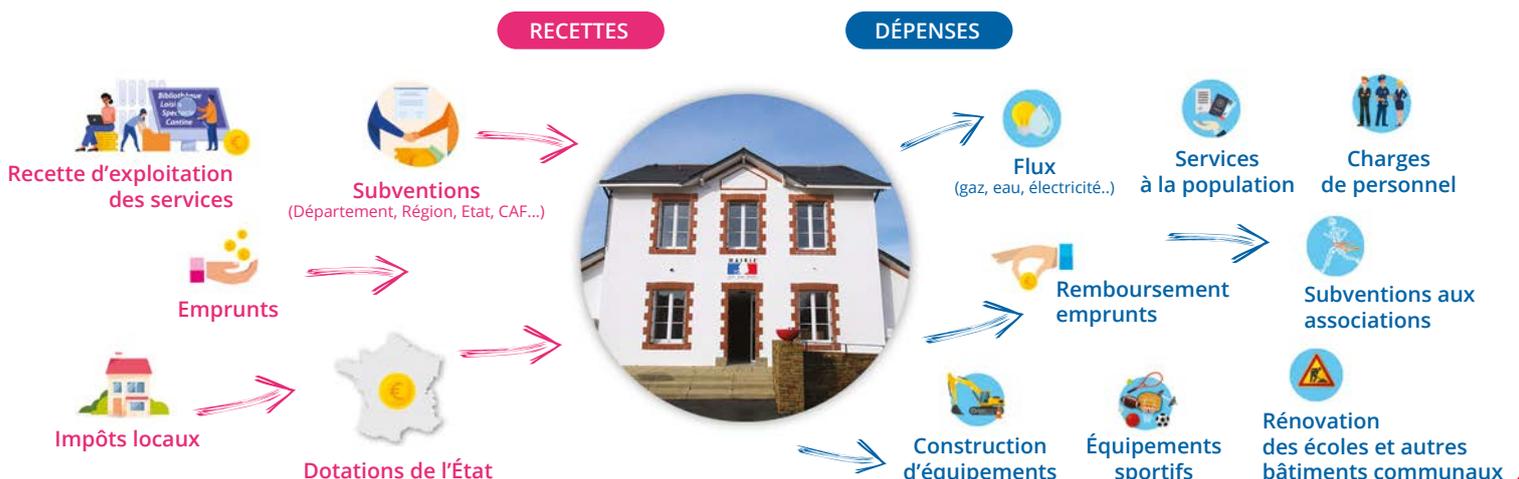
- Les dépenses **de fonctionnement** : salaires des agents municipaux, entretien des bâtiments et voiries, subventions aux associations, etc.
- Les dépenses **d'investissement** : construction d'écoles, aménagement des espaces publics, développement des infrastructures, etc...

L'élaboration et l'adoption du budget

Le budget communal est préparé par la mairie, en concertation avec les élus locaux et les services municipaux. Il est ensuite présenté et voté en conseil municipal avant le 15 avril de chaque année.

Tout au long de l'année, la commune suit et ajuste son budget en fonction des besoins et des ressources disponibles. Un budget bien géré permet d'assurer la qualité des services publics et d'améliorer le cadre de vie des administrés.

En tant que citoyen, vous avez la possibilité de vous informer et de participer à la vie budgétaire de votre commune en assistant aux conseils municipaux ou en consultant les documents budgétaires mis à disposition par la mairie.



DEPUIS PEU SUR LA COMMUNE, **POSSIBILITY EXPERIENCES,**
LA NOUVELLE AGENCE POUR TOUS VOS ÉVÈNEMENTS !



POSSIBILITY
EXPERIENCES

Possibility Experiences peut s'occuper de gérer, organiser ou coordonner tous vos évènements privés ou professionnels. Elle propose aussi ses propres créations d'ateliers et évènements ouvert à tous !

L'idée est de proposer localement des ateliers ou week-end originaux, principalement basés sur le bien-être, le développement personnel, la nature, les animaux, le dépassement de soi...

(Initiation self défense, atelier canin, atelier et coaching décoration, week-end surf/yoga/méditation, week-end retour en enfance...)

Retrouvez tous les futurs évènements en suivant Possibility Experiences sur les réseaux (Instagram et Facebook).

Mail : possibility.experiences@gmail.com - Tél : 06.22.25.11.98
ou 06.25.81.23.16



Teinté
Relié

Exposition du 18 avril au 13 mai 2025
Bibliothèque de La Remaudière

Artiste et relieuse, Amélie Doussot développe une pratique hybride entre art et artisanat, mêlant savoir-faire et imaginaire.

Ses livres-objets, sculpturaux et graphiques, se racontent sans mots. Ici, matière et couleurs s'expriment comme un langage à part entière. Venez découvrir les différents livres-objets exposés à la bibliothèque de La Remaudière et participez à l'atelier proposé et animé par Amélie Doussot.

L'ATELIER " FRESQUE EN PAPIER " SE DÉROULERA LE 14 MAI DE 10H À 12H SUR INSCRIPTION (voir QR code)

POUR TOUT PUBLIC À PARTIR DE 6 ANS.

Cet atelier pour participer à la réalisation d'une fresque en collage de papier, mise en œuvre dans le cadre du projet Teinté Relié avec l'artiste Amélie Doussot.

L'occasion d'apprendre à faire simplement de la colle et mettre en valeur les papiers teintés réalisés lors des précédents ateliers.



**SOIRÉE SPÉCIALE
JEUX AS D'OR CANNES**

Avec Charlotte,
du magasin « à qui de jouer ? »

**Votez pour VOTRE jeu As d'Or,
ce soir, c'est vous le jury !**

Venez découvrir les jeux de société primés au prestigieux Festival International des Jeux de Cannes lors d'une soirée ludique et conviviale à la bibliothèque !

Rendez-vous le 16 mai de 19h à 22h
sur inscription via ce QR code :



Nettoyage de la Nature

**Rendez-vous le 23 mai à 17h30
sur le parking de la mairie de
La Remaudière**



**Venez défier
les autres équipes !
Serez-vous celle qui marquera
le plus de points en triant
correctement vos déchets ?**



**Inscription par équipe au 06.79.44.09.55 /
enfance-jeunesse@laremaudiere.fr**



CET ÉVÈNEMENT EST ORGANISÉ DANS LE CADRE DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Une pesée des déchets sera faite par équipe.

Chaque équipe devra trier correctement les déchets ramassés pour marquer des points.

1 DÉCHET BIEN TRIÉ = 1 POINT.

L'équipe qui totalisera le plus de points aura une petite récompense.

Les enfants de CM1-CM2 pourront valider l'action ramassage de déchets de leur livret civique en participant à ce nettoyage de la nature.

**Les jeunes du CME vous invitent aussi à réserver
votre 14 juin pour une soirée cinéma en plein-air.**



SPORT - SANTÉ BOUGEZ POUR VOTRE BIEN ÊTRE !

Vous souhaitez améliorer votre forme physique et prendre soin de votre santé ?

Rejoignez notre programme **Sport Santé**, adapté à vos besoins ! La séance d'essai est gratuite.



Qu'est-ce que le Sport Santé ?

Le sport santé est un programme d'activités physiques et d'exercices adaptés à tous, permettant de renforcer votre santé physique et mentale. Les séances animées par **Chrystelle Gautier, éducatrice en Activités Physiques Adaptées et Santé**, sont conçues pour tous les niveaux, qu'il s'agisse de prévenir des pathologies, d'améliorer votre condition physique, ou simplement de rester actif pour bien vieillir.

Sur prescription médicale, les séances peuvent faire l'objet d'un remboursement par votre mutuelle, la MDPH ou la CARSAT.

Les bienfaits du Sport Santé :

- **Prévention des maladies chroniques** (diabète, hypertension, etc.)
- **Amélioration de la condition physique** : renforcement musculaire, endurance, souplesse.
- **Gestion du stress et de l'anxiété** grâce à des exercices de relaxation.
- **Accompagnement personnalisé** selon votre condition physique et vos objectifs.

Nos Programmes :

Nous proposons des séances collectives adaptées à votre niveau et à vos besoins, **LE MARDI DE 9H30 À 10H30** dans la salle des Loisirs

Nos formules incluent :

- Séances de renforcement musculaire
- Exercices d'étirement et de mobilité
- Travail d'équilibre : parcours, renforcement de cheville...
- Travail de coordination : enchaînement de mouvement
- Assouplissement/relaxation : pilate, yoga.

TARIFS (avec possibilité d'échelonnement) :

- 10 séances collectives : 50 € ou 26 séances collectives 2025 : 95 €
- **Inscrivez-vous dès aujourd'hui et avant le 9 mai dernier délai !**
Pour plus d'informations ou pour réserver votre place, appelez la mairie au 02 40 33 72 30 ou présentez-vous à l'accueil !
- Possibilité de vous inscrire tout au long de l'année
- **Première séance le mardi 13 mai 2025 de 9h30 à 10h30 avec pause-café offerte**

Fête des Artisans

Venez découvrir nos entreprises ! Une Organisation REM AVANCE

SAMEDI 14 JUIN 2025

DE 10H00 à 19H00

RDV
P

LA REMAUDIERE

MAIRIE

BAR



ANIMATIONS

LOTO BOUSE



A GAGNER UN SEJOUR EN LODGE

2 Jrs - 1 Nuit - 2 Personnes

Saison Automnale



Escape Game

Valeur
400€

ZOO AFRICA LODGES

BOISSIERE
DU DORÉ (44)

L'asso REM AVANCE pour sa foire artisanale qui aura lieu le 14 juin vous propose de gagner un pass 2 jours / 1 nuit pour 2 personnes au lodge au zoo de la Boissière du Doré. **Pour cela rien de plus simple ! Participez au loto bouse !!**

Le 14 juin, une vache fera le tirage au sort du gagnant ! Vous voulez y participer ? Rien de plus simple : allez voir un artisan commerçant de la Remaudière et réservez votre case sur le calendrier. Et si vous voulez voir les cases disponibles, le calendrier sera disponible chez :

- ECLA la semaine 18 (avec une présentation à la journée des plantes le 4 mai à la Boissière du doré)
- Tom et compagnie semaine 19 - Airfix énergie semaine 20 - Allan couverture semaine 21
- ECLA semaine 22 - DFC 44 semaine 23 -

Le tirage aura lieu l'après midi du 14 juin

Le midi vous pouvez réserver votre repas 15€ adulte et 6€ pour les enfants auprès de Céline COUILLEAU « Comme chez maman ». Toute la journée vous pourrez rencontrer les talents et savoir faire des artisans et commerçants de la Remaudière au fil d'un escape game préparé par des jeunes Remaudiéroises.



COMMÉMORATION DU 80^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI EN 1945

La date du 8 mai marque la fin de la seconde guerre mondiale par la capitulation de l'Allemagne nazie. Sa célébration est l'occasion de se souvenir du sacrifice de nos aïeux pour notre liberté et ainsi perpétuer leur mémoire.

Cette cérémonie du souvenir sera réalisée en présence de nos élus et amis de la Remaudière et de la Boisière du Doré avec la participation des CME et de collégiens du Souvenir Français.

Vous êtes invité à cette commémoration commune du 8 mai au cimetière de la Remaudière à 10h30

Allocutions, dépôt de gerbe au monument aux morts, apposition de l'emblème de la France et symboles républicains sur les tombes de 7 Morts Pour la France, minute de silence, hymne national. Cette cérémonie sera complétée sur le parvis de la salle de conseil :

- d'une remise d'un certificat d'engagement de gardien de la mémoire à 5 collégiens par le président du Souvenir Français du comité du Loroux-Botteau Marcel SALMON
- de récompenses mémorielles à 3 de nos adhérents (tes) par Madame le Maire de la Remaudière

Port des décorations souhaité.

L'Association UNC de la REMAUDIÈRE et ses membres :
AFN, VEUVES, OPEX et Soldats de France



(i) LE PETIT MARCHÉ N'AURA PAS LIEU !

Le petit marché n'aura pas lieu en mai en raison des jours fériés du 1^{er} mai et du 8 mai, nous vous retrouverons avec plaisir le 5 juin de 17 à 19 h au bar entr'amis !

L'équipe des producteurs



ASSOCIATION ANIMA'SOUND PRÉSENTE

VINEYARD STATION

festival

30 & 31 MAI 2025
LA REMAUDIÈRE (44)

SANGA MAMA AFRICA feat BLACK OMOLO * SHAOLIN SOUND * ZAZA
 ANIMA SOUND SYSTEM * INDY BOCA SOUND SYSTEM * REEMSHOT
 YESSAYA SOUND SYSTEM * TISSÉ COLLECTIF * BAROX
 TINA TORNADE b2b SOA 420 * ACHVAL CHANTAL * COLLECTIF 909 *
 TAMBY303 X ARKÄHN * LOULHOUMOUS * TENGU SOUND *
 LILITH PROPAGANDA * HYLIAN FIELDS * VIXEN SOUND *
 * KAAM * LIZZIE * STEP'OKO * NAZTEK

Pour plus d'infos,
 Merci de consulter la page facebook
 de l'association Anima'sound
 ou directement via ce QR code



VIDE GRENIER

DIMANCHE 18 MAI 2025

LA REMAUDIÈRE
Rue du stade

INSCRIPTIONS AVANT LE 15/05

TARIF EXPOSANT : 11€ - 5ML
 OUVERT AUX PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS
 BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
 LAËTITIA CHEVALIER : 06 28 33 50 34
 CHEVALIER.LAETITIA@YAHOO.FR

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Exprimez votre avis dans l'enquête publique SCoT sur l'avenir du territoire du vignoble nantais

Du 28 avril au 2 juin, les habitants du Vignoble Nantais sont invités à donner leur avis sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document de planification donne les grandes orientations et les objectifs du territoire pour 20 ans sur la période 2024-2044.

Ce document d'urbanisme, complémentaire dans ses objectifs (lire ci-dessous) avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), concerne les 27 communes des 2 intercommunalités que sont la Communauté de communes Sèvre & Loire et la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo.

Un dossier d'enquête publique est mis à la disposition de tous. Il comprend le projet du SCoT arrêté ainsi que les avis des personnes publiques associées et le bilan de la concertation citoyenne.

Les habitants du vignoble nantais peuvent partager leurs observations et leurs propositions pendant toute la durée de l'enquête en complétant le registre mis à disposition :

- au siège du Syndicat Mixte du Vignoble Nantais, 5 Allée du Chantre à Clisson
- au siège de la Communauté de communes Sèvre & Loire, 1 place Charles de Gaulle à Vallet
- au siège de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo, 13 rue des Ajoncs à Clisson

À quoi sert un SCoT ?

La révision du SCoT doit permettre d'actualiser la réponse aux grands défis : enjeux climatiques, évolutions des modèles économiques, manières de penser et d'agir pour l'habitat, les déplacements, la consommation. En tant que document planificateur stratégique, **il répond notamment à trois grands objectifs nationaux :**

- Lutter contre le changement climatique ;
- Enrayer la perte de biodiversité ;
- Limiter la consommation d'espace.

À l'échelle intercommunale, le PLUi, lui, détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes avec comme objectifs :

- Un développement économique adapté aux besoins et respectueux de l'environnement ;
- Un développement urbain permettant un parcours résidentiel pour chaque habitant ;
- La transition écologique et énergétique ;
- L'attractivité touristique.

Des permanences en mai pour recueillir vos observations

Le Commissaire Enquêteur sera présent pour recueillir vos observations mais également vous apportez des explications sur le dossier de l'Enquête Publique aux lieux et jours suivants :

- Mairie de La Haye-Fouassière : mardi 6 mai de 9h à 12h30
- Siège de la Communauté de communes Sèvre et Loire (Espace Loire; 84 ZAC de la Sensive à Divatte-sur-Loire) : mercredi 14 mai de 9h à 12h
- Mairie Le Loroux-Bottereau : mercredi 14 mai de 14h à 17h
- Siège de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo : jeudi 22 mai de 9h à 12h
- Mairie de Maisdon-sur-Sèvre : jeudi 22 mai de 14h à 17h
- Syndicat Mixte du SCoT du Pays du Vignoble Nantais : lundi 2 juin de 15h à 18h



PAYS DU Vignoble nantais

ENQUÊTE PUBLIQUE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Du 28 avril au 2 juin 2025

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document qui définit les grandes orientations d'aménagement et de développement du vignoble nantais pour les 20 prochaines années. Venez donner votre avis !

Dates et lieux des permanences sur le site : www.vignoble-nantais.eu

SYNDICAT MIXTE DU SCOT ET DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS
5 allée du Chantre 44190 Clisson / 02 40 36 09 10
www.vignoble-nantais.eu

Scannez-moi pour en savoir plus



ÉCOLE DE MUSIQUE

Les pré-inscriptions pour la saison 2025/2026

À noter dans vos agendas, la prochaine période d'inscription démarre en juin prochain

Vous êtes passionné de musique et souhaitez intégrer une école dynamique et enrichissante ?

Ne manquez pas l'opportunité de vous inscrire à l'École de Musique Sèvre & Loire pour la saison 2025/2026 !

Les dates à retenir

Portes Ouvertes Pôle Sèvre

Mercredi 11 juin 2025, de 14h à 18h

Portes Ouvertes Pôle Loire

Samedi 14 juin 2025, de 9h à 13h

Réinscriptions Anciens Élèves

Du jeudi 5 juin, 10h au jeudi 12 juin 2025, 20h

Inscriptions Nouveaux Élèves

Du mardi 17 juin 2025, 10h au mardi 24 juin 2025, 20h



Comment s'inscrire ?

Préinscrivez-vous en ligne à partir du mardi 17 juin 2025, à 10h sur notre Portail IMuse : imuse-ccsevreetloire.fr

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter :
02 51 71 52 28 - ecoledemusique@cc-sevreloire.fr

MOBILITÉ

Donnez (aussi) votre avis sur la place du vélo !

La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) réalise une grande enquête citoyenne sur le vélo au quotidien en France.

Cyclistes et non cyclistes sont invités à s'exprimer sur leur ressenti afin d'améliorer les conditions de déplacement à vélo.

Les résultats du Baromètre des villes cyclables fournissent aux services techniques des collectivités et aux responsables politiques un retour d'information concret sur l'accueil de leur politique vélo par les usagers.

Cette enquête permet d'aider les décideurs à prendre les meilleures décisions en matière de politique cyclable.

La 4e édition du Baromètre des villes cyclables poursuit plusieurs objectifs majeurs :

- Évaluer les progrès réalisés depuis la dernière édition et identifier les zones d'amélioration nécessaires.
- Sensibiliser les acteurs politiques, les urbanistes et les citoyens à l'importance de développer des politiques cyclables efficaces et inclusives.
- Encourager le dialogue entre les différents acteurs pour faire émerger des solutions innovantes et durables concernant la place du vélo.



Avec votre avis, votre commune change de niveau !



Scannez-moi pour donner votre avis



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien !

ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...



LA REMAUDIÈRE RANDE

27^{ÈME} ÉDITION

ALLURE LIBRE

JEUDI 8 MAI 2025



2 CIRCUITS
9 / 16 KM
AVEC RAVITAILLEMENT

VIN D'HONNEUR ET TOMBOLA À L'ARRIVÉE

ORGANISÉE PAR LES CHEMINS DE TRAVERSE - INSCRIPTION DE 8H À 9H AU BAR ASSOCIATIF
Participation 6 € / Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés

L'association "les chemins de traverse" organise sa traditionnelle randonnée de printemps le jeudi 8 Mai 2025 sur les chemins environnants.

Cette randonnée est ouverte à toutes les personnes qui veulent découvrir nos beaux sentiers de la Remaudière.

Deux circuits de 9 et de 16 Km vous seront proposés avec ravitaillement et pot de convivialité et tirage de la tombola à l'arrivée.

Inscription et départ parking du bar associatif de 8h à 8h30 pour le 16 km et de 8h30 à 9h pour le 9 km.